

# «L'intégration est vitale»

Le Luxembourg avance en matière d'intégration, mais des progrès restent à faire.

**Le Conseil économique et social a rendu, hier, son avis sur la politique d'intégration au Luxembourg. Droit de vote, langues, éducation : l'intégration «pour tous» et «avec tous» est un défi perpétuel.**

De notre journaliste  
Romain Van Dyck

Malgré le nombre élevé d'étrangers, le «problème d'intégration ne s'est pas posé pour l'instant au Luxembourg» : contrairement à d'autres pays, le Grand-Duché ne doit pas faire face à des «banlieues qui brûlent», «à des problèmes de xénophobie en public ou à des partis politiques puissants avec des propos xénophobes». En d'autres termes, écrit le Conseil économique et social (CES), «la politique active d'intégration du Luxembourg a permis, jusqu'ici, une cohabitation pacifique des différentes communautés.»

Car le Grand-Duché est désormais composé de 300 800 Luxembourgeois (54,72 % de la population) et de 248 900 résidents étrangers, en majorité des Portugais et des Français.

Cela posé, le CES a rendu, hier, son avis sur la politique d'intégration au Luxembourg. Il avait en effet été chargé en 2011 d'assurer le suivi du plan d'action national d'intégration et de lutte contre les discriminations 2010-2014, en collaboration avec l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) et l'université du Luxembourg. Selon le CES, «l'intégration est vitale pour des raisons d'identité et de solidarité nationales». Voici ses principaux constats et avis en la matière.

## L'accueil

L'accueil des nouveaux arrivants est fondamentale pour l'intégration dans la société. Les communes ont un rôle essentiel à jouer dans ce processus, la qualité d'accueil jouant sur le degré d'intégration. Le CES souhaite donc voir se généraliser la fonction de «responsable pour l'intégration» qui fournirait des «kits d'accueil» aux arrivants.

## Le logement

L'accessibilité à un logement décent est «fortement compromise au Luxembourg». Outre, les prix élevés de l'immobilier, le CES pointe les marchands de sommeil ou encore les foyers d'accueil qui se transforment en logements durables.

## L'éducation

L'école constitue un facteur essentiel d'intégration des enfants étran-



Photo : archives la

En matière d'intégration, le droit de vote des étrangers demeure un sujet qui divise, y compris au sein du CES.

gers. Reste que près d'un enfant immigré sur trois accuse un retard d'au moins un an à la fin de son parcours dans l'école primaire, notamment à cause de la langue. Le CES prend donc note des réformes en cours au niveau du fondamental et du secondaire, de la création de cours intégrés en langue maternelle (portugais), ou encore de la création de cellules d'accueil scolaires pour les nouveaux arrivants... Le CES juge cependant nécessaire de rendre obligatoire l'enseignement préscolaire de tous les enfants de trois ans.

## L'emploi

Un autre facteur crucial d'intégration. Pour les travailleurs communautaires, le CES prône une simplification administrative en matière d'accès au territoire et au travail. Quant aux travailleurs frontaliers, ils constituent la composante la plus importante de la population active, mais avec la hausse du chômage, «on ne saurait négliger une certaine appréhension des autochtones» face à ce surpoids des frontaliers, écrit le CES.

## La langue

Parler le luxembourgeois représente «un rôle essentiel dans le processus d'intégration», alors qu'une partie des autochtones déplorent son déclin progressif comme langue véhiculaire. La prédominance du français «sur le lieu de travail» n'est pas sans poser des problèmes de communication», mais aussi dans des secteurs où le luxembourgeois s'avère parfois vital, par exemple le secteur hospitalier. «L'acquisition de la langue luxembourgeoise demande de grands efforts à la majorité des immigrés, il convient donc de valoriser cet apprentissage.»

## La nationalité

Beaucoup y voit «l'aboutissement du processus d'intégration», car l'acquisition de la nationalité permet une inclusion durable dans la société grand-ducale. Le CES rappelle dans ce contexte que «l'intégration est d'abord un processus et non pas prioritairement un résultat». Pour le CES, l'acquisition de la

nationalité luxembourgeoise devra être davantage facilitée sans être «bradée» pour autant.

## Le droit de vote

Le sujet fait débat, y compris au sein du CES... Une partie des membres de l'institution plaide ainsi pour la généralisation du droit de vote aux élections législatives pour tous les résidents sans condition de nationalité, mais avec une condition de durée minimale de résidence et/ou sous condition d'avoir suivi avec succès un cours de langue luxembourgeoise. Mais d'autres s'y opposent et insistent sur le maintien de la condition de la nationalité luxembourgeoise.

Si l'actuel gouvernement a annoncé vouloir en 2015 consulter par référendum «le peuple» sur la question, le CES recommande d'agir avec prudence, afin de «ne pas nourrir les craintes latentes des autochtones vis-à-vis d'un surpoids des non-Luxembourgeois et de couper court à toute dérive xénophobe».

## Bourses : le rapport voté aujourd'hui

Le Conseil d'État vient de rendre son avis complémentaire sur la réforme du système des bourses d'études. Ce dernier se veut favorable dans ses grandes lignes. Les députés de la commission de l'Enseignement supérieur devraient donc pouvoir voter aujourd'hui un projet de rapport, et le vote en plénière devrait intervenir dans les deux prochaines semaines.

En attendant, la division des représentations estudiantines sur ce dossier préoccupe aussi le camp politique. Interrogé hier à la Chambre par Claudia Dall'Agnol (LSAP), le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, a mis en perspective la création d'un organe consultatif dont l'objectif est de rendre plus structuré le dialogue avec la politique.

## INDEX

### La Fedil fustige le gouvernement

Le patronat continue à avoir du mal à accepter le retour à l'indexation intégrale des salaires et pensions. Dans un communiqué, la Fedil a fustigé, hier, la décision du gouvernement en soulignant qu'un retour au système non modulé «aura des conséquences négatives pour la croissance et l'emploi». La fédération des industriels redoute avant toute chose un impact négatif sur la croissance des entreprises. L'inflation est une autre crainte majeure du patronat.

La Fedil persiste à demander une désindexation totale de l'économie et réclame l'abandon de la prochaine tranche indiciaire prévue pour le printemps 2015 afin de neutraliser l'effet de la hausse de la TVA.

## LSAP/SYPROLUX

### Échange de vues constructif

La réforme de la fonction publique et l'avenir du secteur ferroviaire ont figuré au centre d'une entrevue entre le LSAP et le syndicat Syprolux. Le camp syndical a notamment insisté sur la nécessité de créer une nouvelle carrière intermédiaire de type «bachelor» au niveau de la fonction publique.

# «Pas de sacrifices supplémentaires»

Les syndicats réaffirment leur position sur la réforme de la fonction publique et les économies projetées.

Le SEW/OGBL et l'Apess ne sont «nullement satisfaits» de la réponse à leur courrier du ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Dan Kersch, et du ministre de l'Éducation nationale, Claude Meisch, au sujet de la transposition de la réforme de la Fonction publique et des économies projetées.

«Cette réponse réitère l'attachement du gouvernement actuel à l'accord de l'ancien gouvernement avec les organisations sectorielles de la CGFP et qu'elle entend séparer cette discussion (sur le réforme de la fonction publique) de celle des mesures d'économies envisagées, écrivent les syndicats. Or, d'une part, l'APESS et le SEW maintiennent leur refus de la gestion par objectifs dans l'enseignement, de l'évaluation proposée des enseignants et de la hié-

rarchisation des carrières enseignantes (...) D'autre part, le projet du ministre de Claude Meisch de réduire les salaires des enseignants par une augmentation du temps de travail ne peut pas être déconnecté du dossier de la réforme de la Fonction publique.»

L'Apess et le SEW «ne pourront engager leurs membres à livrer des sacrifices supplémentaires et ce, a fortiori, si le seul objectif consiste à permettre de financer ainsi la gestion bureaucratique de l'enseignement.»

En conséquence, ils «n'accepteront pas de dissocier la discussion sur l'accord salarial et celle sur des mesures d'économie éventuelles, mais ils continueront au contraire à revendiquer une discussion d'ensemble, et cela en présence de tous les syndicats impliqués.»

# Une évolution en douceur

Si le Planning familial s'est prononcé en faveur du mariage pour tous, il n'a pour l'instant pas d'avis sur la GPA.

La loi ouvrant le mariage à tous les couples n'a pas soulevé de protestation virulente au Grand-Duché. Elle dispose notamment de nombreux soutiens, dont celui du Planning familial. Celui-ci a pris position en faveur de cette loi. «On est pour, bien sûr. On n'a pas particulièrement milité, car ce n'est pas notre objet de travail, mais on est tout à fait d'accord», affirme Danielle Igniti, présidente du Planning familial. Cet investissement limité est notamment dû au manque de ressources du Planning qui l'empêche d'être présent sur tous les fronts. D'autant que l'année dernière fut chargée : «Avec les débats autour de l'IVG, nous avons été bien occupés», reconnaît la présidente.

Dans sa mission de santé sexuelle et reproductive, le Planning accueille tout le monde sans aucune forme de discrimination. «Si un couple vient nous exposer ses problèmes, on l'écoute sans jugement quelle que

soit son orientation sexuelle, poursuit Danielle Igniti.

## Un travail de terrain

Si le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe est une évidence au sein de l'ASBL, d'autres questions doivent encore être débattues. C'est notamment le cas de la gestation pour autrui (GPA) qui pose bien des questions. «Ce dossier n'est pas évident. Cela nécessite une discussion sur le corps de la femme, s'il peut être utilisé, exploité. On peut penser à des personnes en détresse qui voudront vendre leur corps pour sortir de leur situation. C'est le même souci que la prostitution. On défend la liberté des femmes à disposer de leur corps, mais jusqu'où va cette liberté? Ce n'est pas sans danger», explique la directrice du Planning familial. Les nouvel-

les formes de parentalité qui s'ouvrent avec cette loi concernent aussi les couples intéressés par la procréation médicalement assistée (PMA). Si cette pratique n'est pas autorisée sur le sol luxembourgeois, les femmes voulant fonder une famille ont la possibilité de se rendre dans d'autres pays européens. «Dans ces situations, les psychologues rencontrent les personnes, discutent de leur désir d'enfant et les aident dans leurs démarches», détaille Danielle Igniti.

Le Planning aborde déjà le sujet de l'homosexualité dans les cours d'éducation sexuelle qu'il donne dans les écoles, mais sa présidente s'attend à plus de questions de la part des jeunes. «Cela va s'imposer naturellement : les enfants verront des couples homosexuels et voudront en savoir plus.» Une évolution tout en douceur donc.

Laura Taioni